

PiÃ©tonisation des berges de Seine : Le Conseil de Paris adopte le projet

Dossier de- /> la rÃ©daction de H2o
September 2016

Le Conseil de Paris a adoptÃ© une large majoritÃ© le projet de piÃ©tonisation des berges de Seine rive droite.

Forte du succÃ©s incontestÃ© de la piÃ©tonisation de la rive gauche de la Seine, qui a accueilli plus de 6 millions de visiteurs en trois ans, Anne Hidalgo, maire de Paris, avait lancÃ© en mai 2015 l'acte II de la reconquÃ©te des berges de la Seine. Le Conseil de Paris vient de franchir un pas dÃ©cisif avec l'adoption, Ã une large majoritÃ©, de la dÃ©claration de projet d'intÃ©rÃ©t gÃ©nÃ©ral permettant de piÃ©toniser les voies sur berge rive droite, sur 3,3 kilomÃ©tres, du quai des Tuileries au pont de l'Arsenal. Ce vote historique va permettre une avancÃ©e trÃ©s importante pour la santÃ© publique, l'environnement, et pour la qualitÃ© de vie des habitants. La piÃ©tonisation de la rive gauche de la Seine a en effet permis une diminution en moyenne de 15 % du dioxyde d'azote (NO₂), ainsi qu'une forte diminution - de jour comme de nuit - des niveaux de bruit sur les berges au niveau du quai, de 10 dB en moyenne. Tout conduit Ã penser que des rÃ©sultats similaires seront atteints grÃ¢ce Ã la piÃ©tonisation de la rive droite.

Alors que les vÃ©hicules motorisÃ©s ne circulent plus sur les berges de Seine depuis la rentrÃ©e de septembre, les allongements de parcours constatÃ©s sont infÃ©rieurs Ã ce que prÃ©voyaient les Ã©tudes d'impact. Ce premier bilan de circulation confirme donc des reports de circulation limitÃ©s. MalgrÃ© une campagne de dÃ©sinformation virulente, le soutien des Parisiens Ã cette mesure demeure trÃ©s majoritaire ; d'aprÃ©s les enquÃªtes effectuÃ©es, la poursuite de la reconquÃ©te de la Seine serait mÃame souhaitÃ©e par prÃ©s d'un automobiliste sur deux.

Ville de Paris